

Attestations employeur perdues

Par lagire, le 02/07/2015 à 14:21

Bonjour,

Je vais avoir un entretien à Pôle emploi prochainement pour une demande d'inscription. Or je me rends compte que j'ai égaré 2 de mes 3 dernières attestations employeurs. Pole emploi doit-il faire la démarche de demander ces attestations ou est-ce à moi de les demander.

Ou est-ce que les bulletins de salaires et solde de tout compte suffisent?

Merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **02/07/2015** à **17:57**

Bonjour,

Les attestations destinées à Pôle Emploi ont pu être transmises à l'organisme par voie électronique et il faudrait demander à l'organisme s'ils peuvent en trouver la trace car elle comportent des indications que seuls vos bulletins de paie ne recèlent pas...

Par jevousaide, le 02/07/2015 à 17:57

Bonjour,

Il vous appartient de récupérer vos documents auprès de vos anciens employeurs.

Par P.M., le 02/07/2015 à 18:40

Si ce sont des photocopies, Pôle emploi risque de ne pas en tenir compte à moins qu'elles soient certifiées conformes à l'original...